

Ruines féodales de Merle et leurs abords

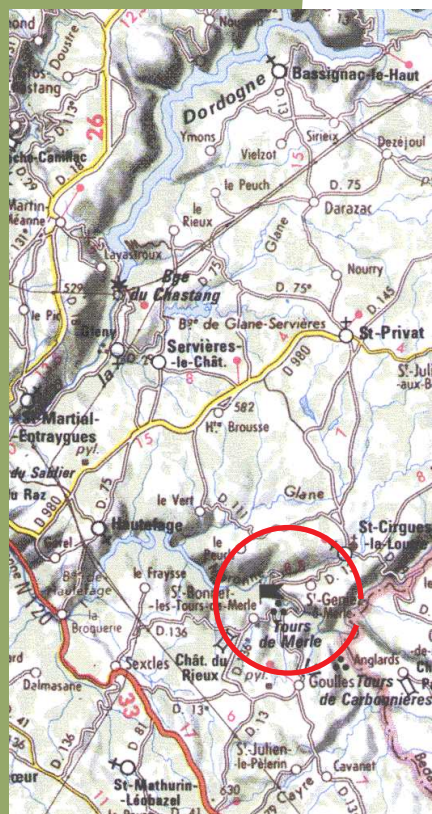


Commune
ST-GENIEZ-Ô-MERLE

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
4 avril 1945

Superficie: *site ponctuel*

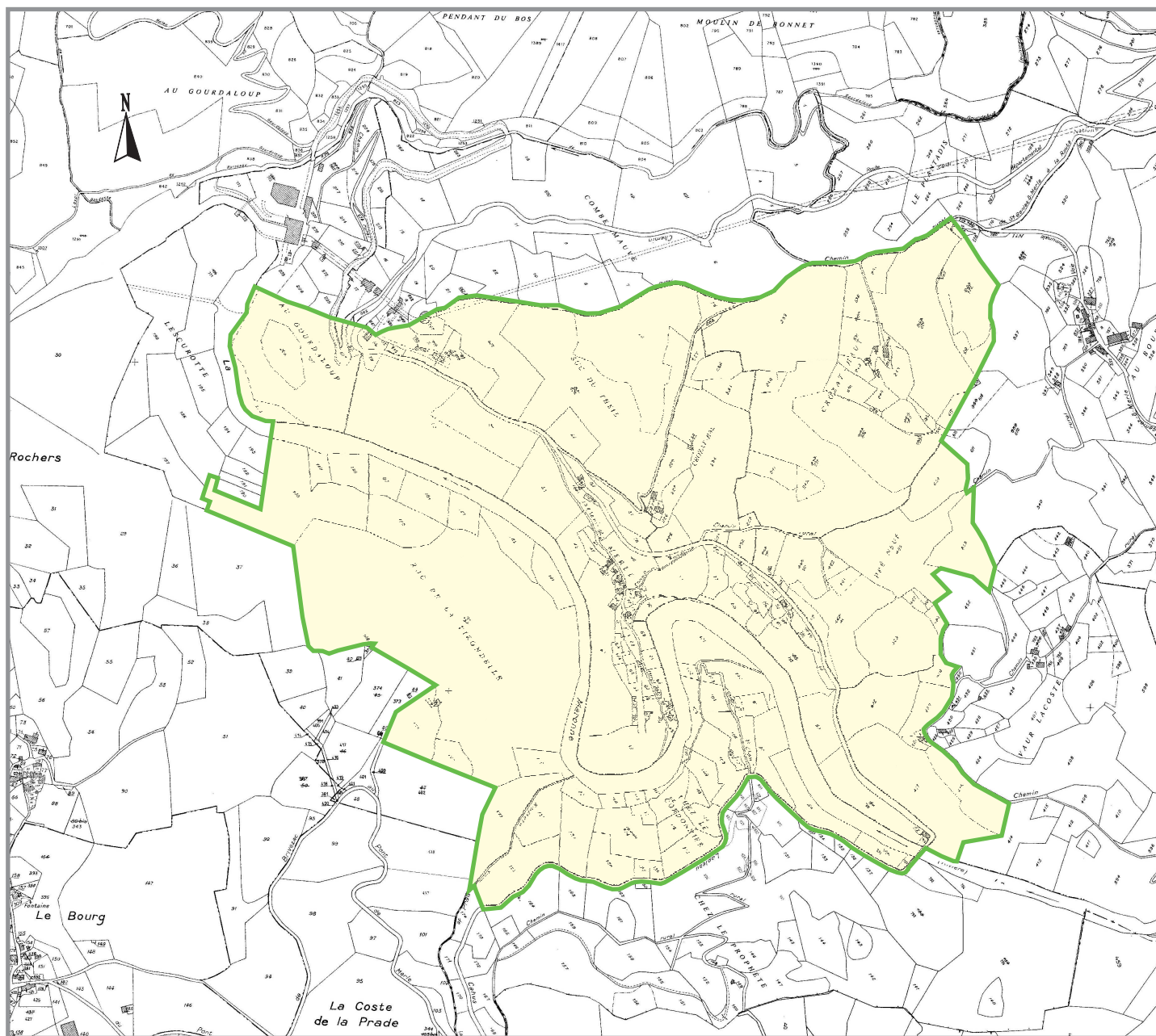
Situation:
17 km à l'est d'Argentat
46 km au sud-est de Tulle



Voir la fiche
Goules : Vallée de la Maronne

Le site est compris dans le site de la Vallée de la Maronne, mais n'a pas été abrogé.

L'éperon rocheux des Tours de Merle a été inscrit à l'inventaire des Sites par arrêté du 9 juillet 1942.



 Périmètre du site inscrit

0  250m